

Information relative à un poste d'instructeur policier (prêt de service)

PRINCIPALES FONCTIONS

Sous l'autorité du responsable du programme, la personne titulaire soutient et oriente, dans le contexte d'un poste de police virtuel, les aspirantes policières et aspirants policiers dans l'acquisition et l'exercice de leurs compétences professionnelles. Elle participe à la mise en scène de scénarios et anime des périodes de rétroaction conformément à une stratégie de formation expérientielle. À titre de chef d'équipe, elle collabore aux activités d'encadrement et d'évaluation des apprentissages et contribue au développement de la formation initiale en patrouille-gendarmerie.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être policière ou policier actif;
- Avoir réussi le programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie de l'École (appelé Formation policière de base avant le 1^{er} septembre 2000);
- Compter cinq années d'expérience à titre de policière ou de policier, dont trois années en patrouille;
- Être en bonne condition physique : l'École peut, avant d'embaucher une personne, lui demander de subir un examen médical ou un examen de la condition physique; le cas échéant, cet examen se fera à la suite d'une offre d'embauche (offre conditionnelle aux résultats de l'examen);
- Ne pas détenir un grade supérieur à un premier grade;
- Avoir démontré un comportement exemplaire dans son organisation;
- Démontrer un intérêt pour le modèle de police professionnelle de type communautaire.

Le fait d'avoir acquis de l'expérience dans le domaine de la formation ou de la gestion d'équipe sera considéré comme un atout.

TRAITEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- salaire du grade plus une rémunération additionnelle de 6 015 \$;
- les conditions et l'horaire de travail sont en fonction des besoins pédagogiques de l'École. L'instructeur pourrait être appelé à travailler à l'occasion lors d'une fin de semaine (samedi) ou d'un jour férié.

PROBATION ET ENGAGEMENT

L'École offre une formation en pédagogie et en supervision opérationnelle à son personnel instructeur. Par ailleurs, elle se réserve une période de 90 jours avant de confirmer définitivement l'engagement d'une ou d'un candidat. La personne titulaire est engagée par contrat d'une durée de trois ans, avec une possibilité de renouvellement pour deux ans, sous réserve de réussir les activités de formation nécessaires à l'emploi.

INSCRIPTION

Vous devez utiliser le formulaire « Offre de service » et le faire parvenir dûment rempli à l'adresse suivante :

**Direction des ressources humaines
École nationale de police du Québec
350, rue Marguerite-D'Youville
Nicolet (Québec) J3T 1X4**

emploi@enpq.qc.ca

Février 2008